

**Association Française du Coaching Scolaire et Etudiant**  
**[www.afcse.fr](http://www.afcse.fr)**

## Sommaire

- 1. Présentation de l' AFCSE, page 3**
- 2. Projet Associatif, page 4**
- 3. Projets à venir, page 5**
- 4. Charte déontologique de l' AFCSE, page 5**
- 5. Informations utiles, page 6**

## 1. Présentation de l' AFCSE

L' AFCSE est une association indépendante régie par la loi de 1901. Elle est née de la volonté de regrouper les professionnels du coaching les plus qualifiés et expérimentés afin de garantir aux élèves et étudiants un accompagnement de qualité.

Créée en mai 2009 par un coach scolaire et étudiant passionné, elle compte aujourd'hui des membres issus d'horizons différents.

Son indépendance est garantie car l' AFCSE n'est affilié et n'a créé aucun partenariat avec des écoles ou formations générales ou spécifiques au coaching scolaire et étudiant pour des raisons d'éthique évidentes.

Sa richesse tient dans la grande diversité des origines de ses adhérents, permettant ainsi un regroupement de multiples compétences, approches et savoir-faire.

Aujourd'hui, le coaching scolaire et étudiant est encore largement méconnu et non réglementé ; c'est pourquoi l' AFCSE s'est donnée pour mission d'en promouvoir l'image et de fédérer la profession. L'un des enjeux importants est de le faire connaître à un plus large public et d'en expliquer son importance dans le parcours scolaire et universitaire des étudiants pour palier aux lacunes du système éducatif sur les problématiques pour lesquelles le coaching s'avère efficace, et c'est aussi dans ce but que le site Internet a été développé.

### **Contact presse**

Victoria Stankovic

[Afcse.secretariat@gmail.com](mailto:Afcse.secretariat@gmail.com)

[www.afcse.fr](http://www.afcse.fr)

## 2. Projet associatif

### ■ ■ Palier aux dérives éventuelles du coaching scolaire

On observe depuis quelques années l'émergence d'une grande diversité d'intervenants se présentant comme coachs ainsi que des services d'accompagnement dénomés "coaching" scolaire et étudiant. L'appellation "coaching" est malheureusement utilisée à tort et à travers pour son impact marketing et cela n'est donc aucunement la garantie d'une méthode et d'une qualité d'accompagnement. Devenir coach nécessite une formation professionnelle sérieuse et reconnue. Les conditions d'admission des membres de l' AFCSE sont le reflet de la nécessité de clarifier et de faire le distinguo pour protéger la profession de ce phénomène.

### ■ ■ Structurer et garantir l'évolution de la profession

C'est donc pour structurer cette profession, la valoriser et permettre au grand public d'avoir accès à plus d'informations, à plus de clarté et de faire le choix d'un coach scolaire ou étudiant en toute confiance et simplicité que l' AFCSE a été créée. Pour atteindre ces objectifs, l' AFCSE a entrepris de multiples actions :

- **définition d'une charte déontologique** rigoureusement définie et spécifique à l'accompagnement des jeunes que les membres s'engagent à respecter,
- **développement d'un réseau de professionnels hautement qualifiés, expérimentés et spécialisés dans le domaine du coaching scolaire et étudiant**, passant par une sélection se basant sur des critères clairs et vérifiables,
- **libre accès du public à l'annuaire des membres de l' AFCSE**, véritable mini CV reprenant les informations nécessaires à leur admission.
- **création d'une dynamique de réflexion sur l'évolution du métier et de ses outils**, au travers de cercles de discussion et de groupes d'actions ou de travail.

### ■ ■ Offrir aux étudiants un service parfois inaccessible

Démocratiser l'accès au coaching scolaire, accompagner et contribuer à l'épanouissement des étudiants dont les moyens financiers sont insuffisants sont au nombre des objectifs visés par l' AFCSE pour favoriser l'égalité des chances. Les membres de l' AFCSE s'engagent chacun à réaliser deux coachings bénévoles de solidarité par an.

#### Contact presse

Victoria Stankovic

[Afcse.secretariat@gmail.com](mailto:Afcse.secretariat@gmail.com)

[www.afcse.fr](http://www.afcse.fr)

### **3. Projets à venir**

#### **■ Agir pour le développement du coaching scolaire et étudiant**

Les membres ou groupes de membres de l'association se mobilisent pour promouvoir, clarifier, préciser et mettre en place des actions de sensibilisation, d'information et de communication sur l'intérêt du coaching durant les études aussi bien au niveau scolaire qu'universitaire.

#### **■ Favoriser les échanges**

L' AFCSE s'apprête à lancer prochainement une extension du site principal avec des outils communautaires dédiés à ses membres afin de privilégier les démarches collaboratives et l'animation de son réseau. Ce qui permettra à tous les coachs en activité, de communiquer, de partager et d'échanger sur des thématiques variées, pour faire évoluer le métier depuis leur domicile et de façon régulière.

### **4. Charte Déontologique des professionnels, membres de l' AFCSE**

L'Association a mis en place une charte de déontologie visant à appliquer et à respecter des principes fondamentaux répartis selon les thématiques suivantes :

- Principe d'indépendance
- Professionnalisme et exercice
- Devoirs envers l'étudiant
- Positionnement professionnel
- Respect de la charte

Les coachs de l'association se réfèrent aux principes de respect des droits fondamentaux des personnes, de leur dignité, de leur liberté, et basent leur pratique sur leurs ressources propres. Ils leur apportent en toute humilité, un soutien neutre, respectueux, entier et bienveillant, les aident à se fixer leurs propres objectifs en veillant à ce qu'ils soient motivants, épanouissants, et qu'ils ne mettent pas le coaché en situation inconfortable ou de risque, sur le plan émotionnel ou personnel. Le coach accompagne les étudiants dans le choix et la mise en œuvre des moyens les plus rapides et efficaces qui leur permettront de travailler sur leur problématique et d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés.

#### **Contact presse**

Victoria Stankovic

[Afcse.secretariat@gmail.com](mailto:Afcse.secretariat@gmail.com)

[www.afcse.fr](http://www.afcse.fr)

## 5. Informations utiles

### ■ Adresse de l'Association

L' AFCSE est domiciliée au 225 rue Vaugirard – 75015 Paris

### ■ Les membres

Pour contacter le secrétariat de l' AFCSE :

Vous pouvez utiliser le formulaire de contact du site Internet :

<http://www.afcse.fr/contact-bureau-association.php>

ou bien directement à : [afcse.secretariat@gmail.com](mailto:afcse.secretariat@gmail.com)